

Mois de L'abeille URBAINE

La Journée de l'apiculture urbaine 11 novembre 2011



Bienvenue!

NOVEMBRE
Mois de L'abeille Urbaine

Apiculture urbaine à Montréal en 2011: Un état des lieux ?



Annie-Claude Lauzon et Geneviève Olivier-d'Avignon avec la
collaboration de Mathieu Boyd

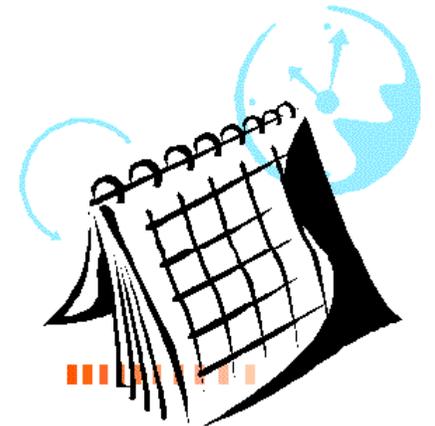
Mois de L'abeille Urbaine

L'apiculture à Montréal, un nouveau souffle!

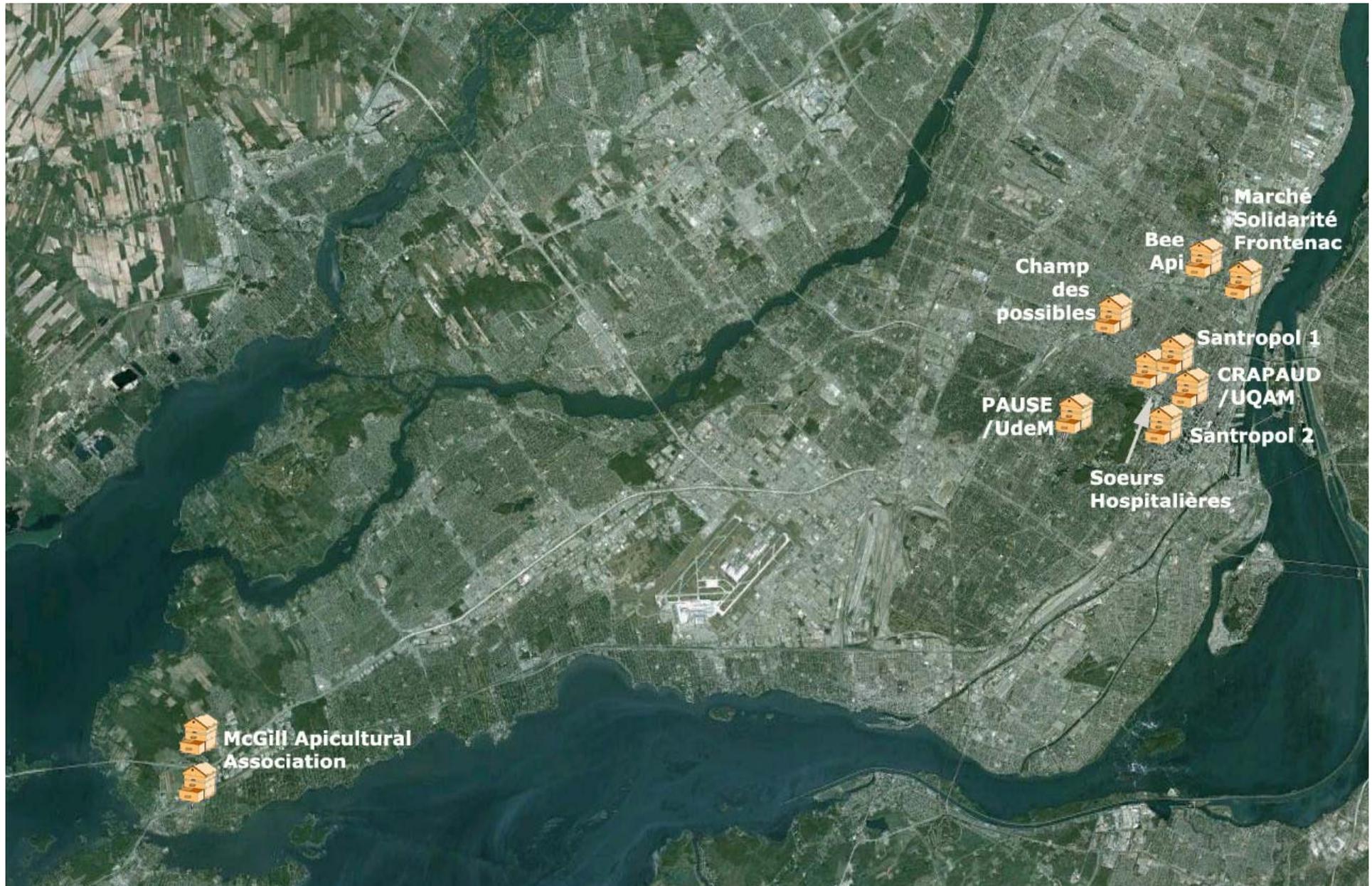
2007: Une association d'apiculture universitaire

2010: Une ruche sur un terrain du Mile-End

2011: 6 nouveaux projets de ruches et un nouveau groupe universitaire en faveur de l'apiculture urbaine



8 projets totalisant 47 ruches déployés sur 10 sites dont 6 sur toitures



Réglementation

-MAPAQ

-Ville

-Arrondissements

Fiche d'information

Apiculture citadine

La production de miel dans les milieux urbains est une activité en plein essor. Quantité de jardins communautaires sont présents en ville. Pour polliniser ces jardins, les abeilles sont très efficaces, d'où le grand intérêt qu'elles suscitent. Qui plus est, la variété et la quantité des sources florales (ex. : parcs, plates-bandes, jardinières, etc.) sont autant de sources de pollen et de nectar qui sont à la portée des abeilles tout au long de la saison estivale, et ce, dans un environnement où l'utilisation de pesticides est minimale. Partout dans le monde, l'on observe ce mouvement en faveur de l'apiculture citadine et beaucoup de ruches urbaines sont déjà installées et exploitées dans les grandes villes, notamment à New York, à Hong Kong et à Paris.



Une réglementation à respecter

Au Québec, il existe une réglementation provinciale minimale à respecter en ce qui a trait à la localisation des ruches abritant une colonie d'abeilles. Ainsi, les ruches ne peuvent être placées en deça de 15 mètres d'un chemin public ou d'une habitation, à moins que le terrain ne soit enclos, du côté de l'habitation ou du chemin public, d'une clôture pleine d'au minimum 2,5 mètres de hauteur et se prolongeant, à une distance de pas moins de 4,5 mètres des limites du rucher (Loi sur la protection sanitaire des animaux, chapitre P-42, article 11.13). Il y a lieu aussi de vérifier auprès de sa municipalité si les règlements en vigueur permettent la possession de ruches en activité sur son territoire.

Enfin, il est obligatoire d'enregistrer les ruches au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et d'apposer une inscription indiquant, en caractères indélébiles, lisibles et apparents d'au moins un centimètre de hauteur, le nom et l'adresse du propriétaire sur au moins une ruche de chaque emplacement.

www.mapaq.gouv.qc.ca/enregistrementapicole

Mois de L'abeille Urbaine

Éducation – sensibilisation - formation

- Des ateliers pratiques (apiculture urbaine en général, traitement, récolte, fabrication de chandelles, hivernation)
- Des ruchers-écoles
- Des visites guidées
- Des recherches
- De la documentation
- Des communications écrites



Ressources et besoins

- Peu de financement disponible
- Volonté de coopération
(ex. mutualisation d'équipements)
- Viser un autofinancement des activités, notamment en commercialisant miel, propolis, reine, nucléis, pollinisation et pollen.

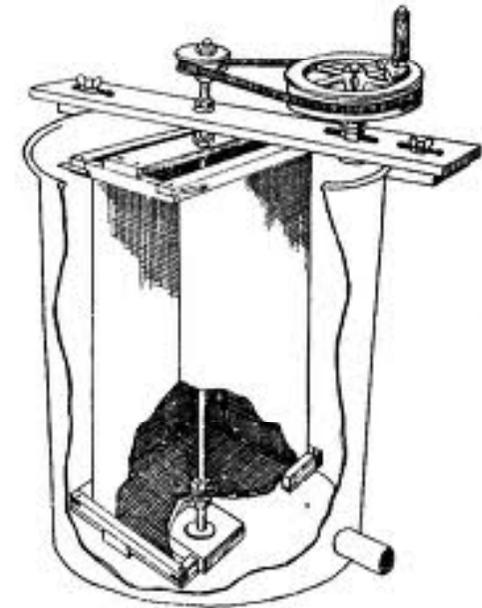


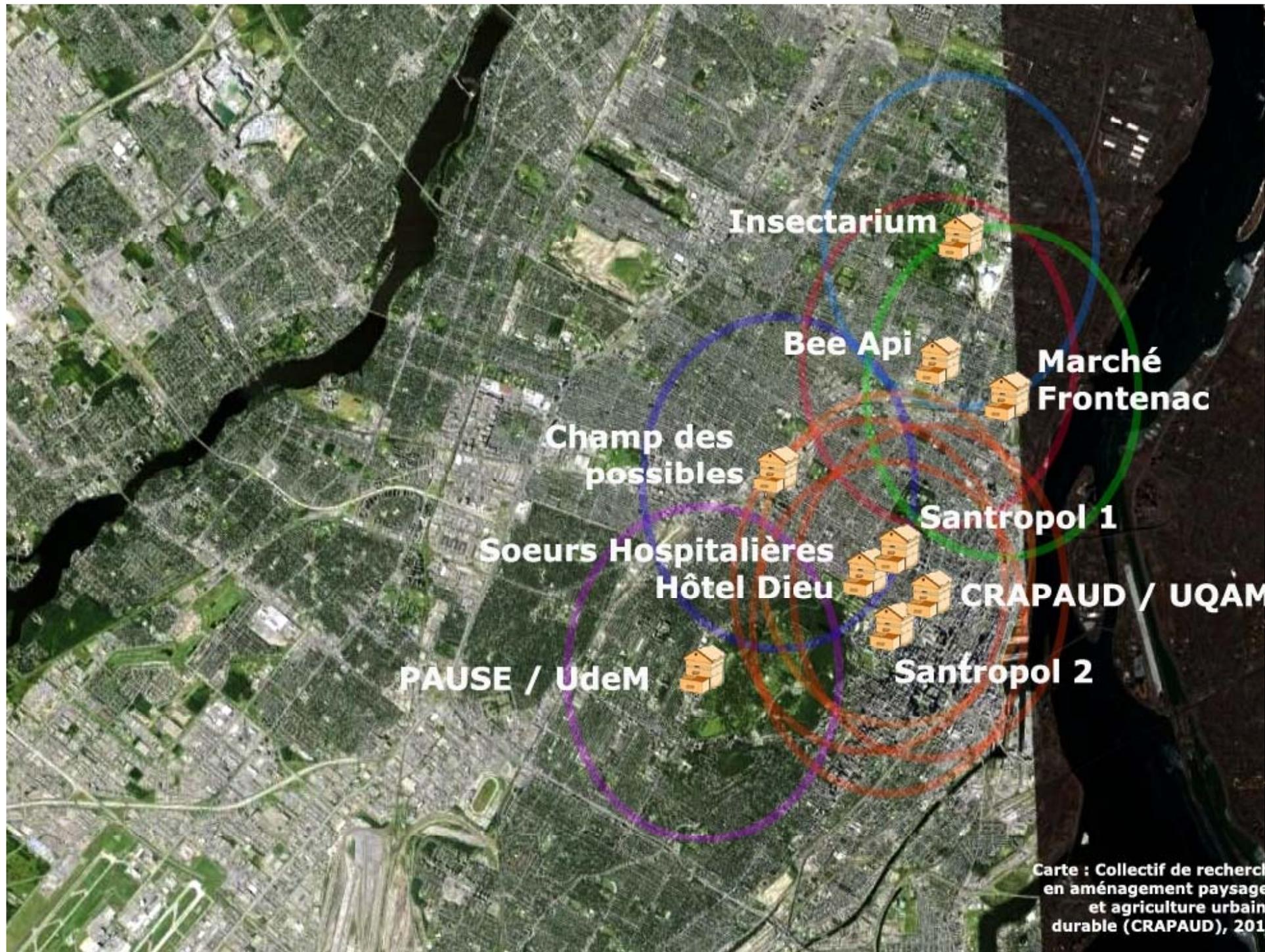
Figure 28. Honey extractor

Mois de L'abeille Urbaine

Des perspectives de développement pour les projets montréalais

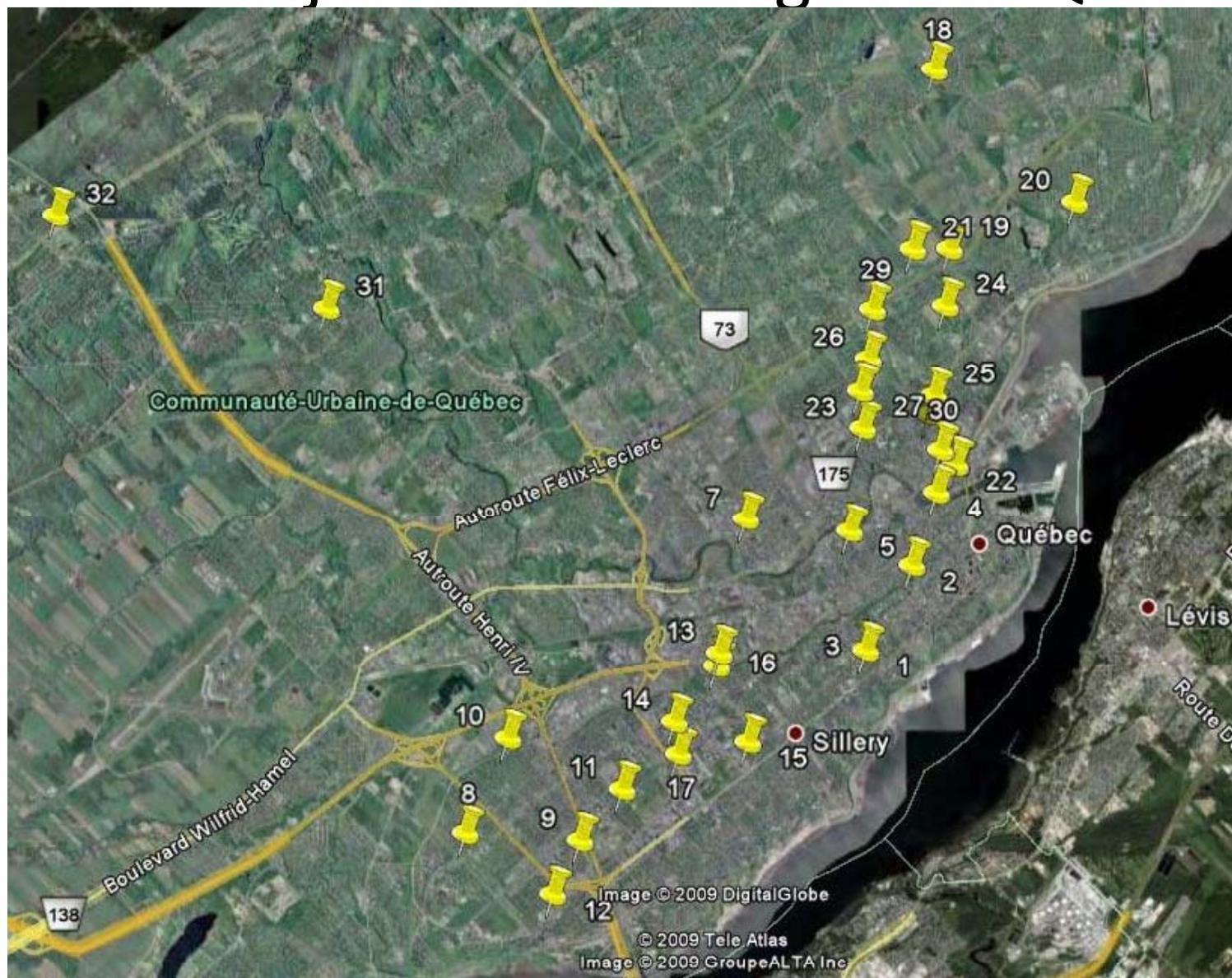
- Augmentation du nombre de ruches et de sites d'apiculture;
- Sensibilisation et visites guidées;
- Rémunération pour un.e employé.e à temps partiel ou plein;
- Offrir de l'aide aux nouvelles initiatives avoisinantes;
- Produire des reines;
- Récolter du miel.

Tous les projets interrogés veulent poursuivre leurs activités et la majorité veulent grossir leur cheptel. La plupart souhaite augmenter leurs activités éducatives. Puis, au-delà de chaque projet individuel, il y a des intentions de développer la coopération au sein du réseau *wannabee*.



Carte : Collectif de recherche en aménagement paysager et agriculture urbaine durable (CRAPAUD), 2011

Carte des jardins de la région de Québec



Source : Centre de recherche, d'information et de développement de l'économie solidaire (2009) http://crides.org/images/repertoire%20jardins%20partages_%20final_13_07_2009.pdf

Sharing Backyards - Vancouver, BC - City Farmer - Mozilla Firefox

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

Hotmail - gendavignon@hotmail... (25) Le 5 à 7 des apiculteurs... Nous rejoindre | CRAPAUD - Co... Google Docs - Home

www.sharingbackyards.com/browse/Vancouver,BC&welcome_box=3#

Hotmail http://www.crapaud... Gmail : la messagerie... Le CRAPAUD CRAPAUD - Collectif... Google Analytics Facebook | Le CRAPA... Agriculture urbaine a...

City or Address Jump! Edit Listing Add New Listing

Sharing Backyards is brought to you by



City Farmer

City Farmer has been helping people set up food gardens in Vancouver for 30 years - since 1978. Our non-profit society is recognized around the world for its expertise in urban agriculture. 'Sharing Backyards in Greater Vancouver' is a City Farmer project.

www.cityfarmer.info

For help please email cityfarm@interchange.ubc.ca

Sharing Backyards is looking for sponsors

Business Owners,
Would you like to help
Sharing Backyards grow
in your community?

[Click here to learn about the benefits of being a sponsor](#)

Legend

-  Sharing Space
-  Looking for Space

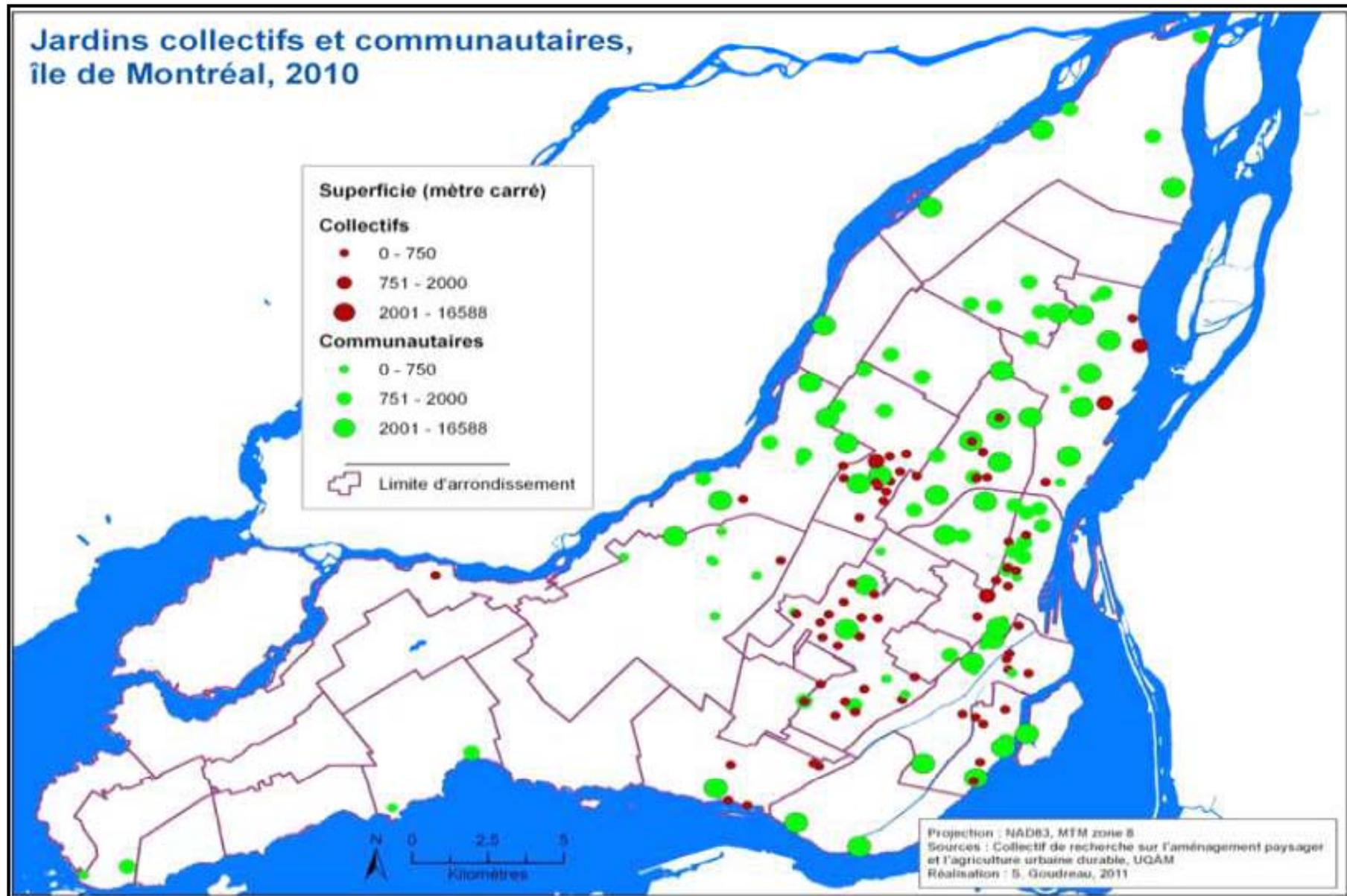
POWERED BY Google

Données cartographiques © 2011 Google Earth

ENV_7000_Syste_mes_alimentaires_Volet_3_2011 [Lecture seule] [Mode de compatibi

Démarrer G... S... C... Pr... Ja... P... pr... Ja... re... R... T... Et... E... 18:57

Source : City Farmer (2011) http://www.sharingbackyards.com/browse/Vancouver,BC&welcome_box=3

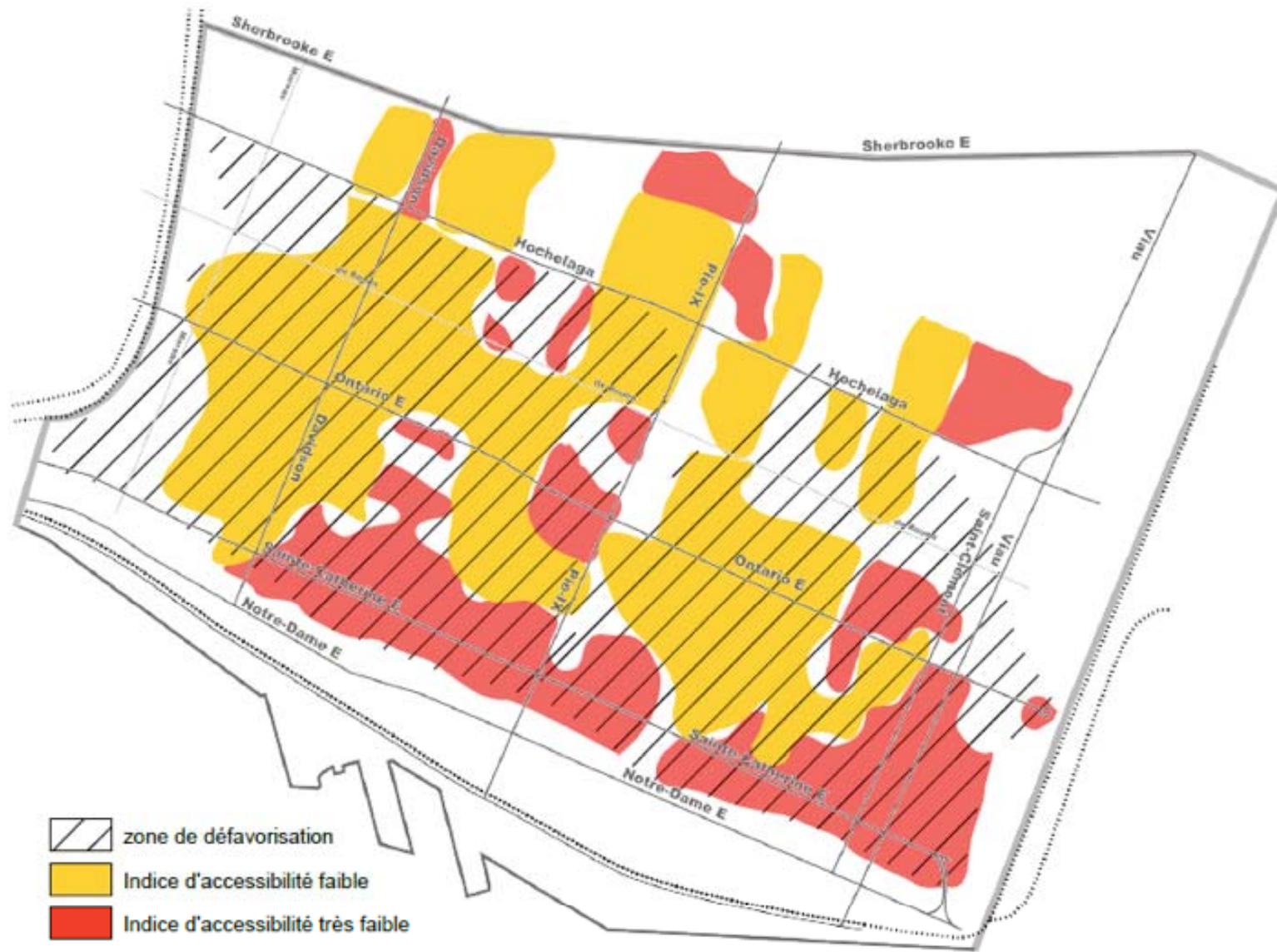


Source : CRAPAUD (2010) http://www.crapaud.uqam.ca/wp-content/uploads/2011/08/R%C3%A9pertoire-des-initiatives-en-agriculture-urbaine-%C3%A0-Montr%C3%A9al_2.pdf

Tableau 2 – Répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes ¶

Source: (Roy, 2009) ¶

¶



Source: AREQ MLT 2010/L.V. ISE UQÀM/C.V. SAC UQÀM/F.D.

Merci!



annieclaudelauzon@gmail.com

gendavignon@hotmail.com

mathieuboyd@gmail.com